

Paris, le 30 octobre 2019

## « Métiers du grand âge » : un premier pas pour l'attractivité des métiers de l'accompagnement

Le rapport de mission "Métiers du grand âge", présenté le 29 octobre 2019, représente un signe fort en direction d'une véritable reconnaissance des métiers autour des personnes âgées. Nexem salue et rejoint les propositions exposées par madame Myriam El Khomri, dont la logique converge avec le projet conventionnel porté par notre organisation au sein du secteur social, médico-social et sanitaire.

Axée sur la revalorisation des métiers et envisagée dans une optique pérenne, la mission "Métiers du grand âge" apporte **des réponses concrètes** pour favoriser l'attractivité des métiers et le recrutement des professionnels de l'accompagnement, renforcer les compétences et ouvrir des perspectives de parcours. Elle confirme la pertinence du décloisonnement de l'accompagnement et de la complémentarité domicile-établissement.

**10 000**  
établissements  
et services

**300 000**  
salariés

### Un premier pas constructif...

Les conclusions de la mission représentent un premier pas **pour répondre aux besoins de recrutement et de reconnaissance des métiers qui accompagnent les personnes fragiles**. Nexem se félicite en particulier de la volonté de diversifier les modalités de formation et d'accès aux emplois du "grand âge", mais aussi de renforcer le volet formation comme levier de prévention des risques professionnels. Nexem accueille très favorablement la possibilité de construire des passerelles entre les métiers pour favoriser la montée en compétences et la mobilité, sans créer de situations de rupture dans les carrières.

Cette feuille de route conforte aussi l'action de Nexem qui accompagne l'émergence de **nouveaux métiers**. Par exemple, celui de "référént de proximité" en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Sur le volet financier, Nexem salue la volonté de Myriam El Khomri de voir affecter une part de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) au financement de l'autonomie. Notre organisation l'assure de son soutien. Plus largement, elle restera très vigilante quant aux engagements pris par le gouvernement pour le **financement du secteur du "grand âge"**.

Nexem regrette que le rapport n'aborde pas le sujet des **inégalités de financement entre les départements** qui est un facteur structurant et déterminant des situations d'emplois et de conditions d'exercice des métiers. En l'absence de propositions de fond sur ce sujet, la question essentielle des inégalités ne trouvera pas de réponses.

### ...qui converge avec le projet conventionnel porté par Nexem

Nexem s'inscrit pleinement dans la logique de la mission "Métiers du grand âge". Les orientations qui en sont issues font écho au projet conventionnel porté par notre organisation dans le secteur social, médico-social et sanitaire.

En réponse à l'appel de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, Nexem confirme **construire des solutions pour revaloriser les rémunérations** et s'engage à prendre en compte les conclusions de la mission dans le cadre de la prochaine conférence salariale.

En référence au cap donné par les ministères du travail et des solidarités et de la santé pour structurer le secteur, dont l'émiettement nuit sévèrement à son attractivité, le projet de Nexem est de **regrouper les environnements conventionnels** dont il est signataire. Cette démarche est essentielle pour la lisibilité du secteur et permet d'harmoniser les droits applicables aux associations et à leurs salariés.



Aussi, Nexem appelle le gouvernement à **étendre la démarche aux secteurs du handicap, de l'insertion et de la protection de l'enfance**. L'évolution, la valorisation et l'attractivité des métiers est une problématique commune à toutes les professions de l'accompagnement, partagée par l'ensemble des établissements et services du secteur.

Force de propositions, Nexem s'inscrit dans un dialogue constructif pour participer à la suite des travaux dans le cadre de la "conférence" souhaitée par madame Agnès Buzyn, et du projet de loi "Grand âge et autonomie".

---

## Contact > Service de presse Nexem

### Stéphanie Panissier

Tél. : 01 55 45 33 66 – 07 87 52 19 38

Email : [s.panissier@nexem.fr](mailto:s.panissier@nexem.fr)

### Suivez-nous sur :

- [Twitter @Nexem\\_actu](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

**10 000**  
établissements  
et services

**300 000**  
salariés

---

**Nexem** est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle **représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services** employant plus de **300 000 professionnels** dans cinq secteurs d'activité : le handicap, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, le grand âge et le sanitaire.

Nexem entend **faire évoluer la fonction employeur** pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

### Nexem négocie :

- dans le cadre de la **CCN 66**, de la **CCN 79** et des **accords CHRS** ;
- au niveau de la **branche** sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau **multi professionnel**, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

### Ses 4 grandes missions :

- moderniser le dialogue social ;
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

Retrouvez toutes nos informations sur [nexem.fr/](http://nexem.fr/)

---